

## MOTION

### « Une signalisation cyclable à Delémont, svp. »

Le plan directeur communal de la modération de la circulation contient en<sup>ns</sup> outre, un plan des itinéraires cyclables, mis à jour en 2002. Ce plan est très intéressant car il nous apprend quels sont les itinéraires retenus afin de sécuriser au mieux le cycliste lors de ces déplacements en ville.

Malheureusement, aucune signalisation de ces itinéraires n'existe sur le terrain.

Le réseau cyclable cantonal est également inscrit sur ce plan. Sachant que ces itinéraires cantonaux sont empruntés non seulement par des cyclistes venant de tout le canton, mais également par de nombreux touristes qui ne connaissent pas notre cité, il nous paraît indispensable de mettre en place une signalisation cyclable claire sur les itinéraires les plus importants.

Le canton est responsable de la signalisation du réseau cyclable cantonal hors des localités, mais elle incombe directement à notre commune à l'intérieur de Delémont.

De nombreuses villes de suisses romandes ont déjà mis en place de telles signalisations. L'exemple de Sion pourrait être intéressant car simple, parfois uniquement par la pose d'autocollants dans certains carrefours, mais très efficace.

Une différence de couleur entre les itinéraires locaux et les itinéraires cantonaux pourrait également être envisagée.

Mettons-nous un instant dans la peau du cycliste qui arrive de Develier et qui doit traverser une ville inconnue de 12'000 habitants pour rejoindre le Val Terbi. La solution la plus simple pour ne pas s'égarer serait naturellement de suivre la route principale. Or, nous savons tous que cet itinéraire n'est, ni le mieux sécurisé, ni le plus attractif !

Pour les raisons évoquées, nous demandons au Conseil communal de mettre en place une signalisation cyclable qui permette aux amateurs de la petite reine de se déplacer à Delémont, facilement et en toute sécurité.

Pour le groupe socialiste :

Sarah Erard Jäkel

S. Erard J.

A. Rebelez

J. N. Y.

D. Cheller  
Chesard

F. Chetelat

S. Erard

A. Stadler

P. Bunt

J. Zappalà

A. Stadler